Le Chesnay, le 28 avril 2011

**Monsieur Patrick Fichot**

**EUROCOMPOSANT**

**1 rue René Caudron – BP15**

**78960 – VOISINS-LE-BRETONNEUX**

**PERSONNEL CONFIDENTIEL**

Cher Monsieur,

Au cours de nos entretiens concernant une éventuelle cession de toutes ou partie de vos participations dans la Société EUROCOMPOSANT, nous avons été ou serons amenés à vous parler de certains de nos contacts/clients qui pourraient être intéressés par l’acquisition de ces mêmes participations.

Etant donné qu’actuellement aucun contrat ne nous lie concernant cette éventuelle opération, nous vous serions reconnaissants d’accepter, par la signature de la présente, et conformément aux pratiques du marché, le principe d’une rémunération de nos services si le/les contacts dont nous vous dévoilerons les noms et coordonnées devaient s’avérer des candidats sérieux à la réalisation de cette opération et si l’opération se réalisait avec eux. Comme précisé dans mon mail, et comme évoqué au cours de notre dernier rendez-vous, nous vous confirmons que nous avons rendez-vous avec le Groupe PLDA.

Plus spécifiquement, et en invoquant la bonne foi de part et d’autre, nous vous demandons de ne pas contacter directement le/les opérateurs candidats, avant que nous n’ayions engagé une discussion visant à définir les critères de rémunération et d’exclusivité sur ces candidats de nos services et que nous ne soyions parvenus à un accord.

Nous vous prions d’agréer, cher Monsieur, l’expression de nos plus cordiales salutations.

**Jean Saint-Cricq**

**Gérant**

